

BILAN D'ACTIVITE DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE PAR BP AURA EN 2025

2025, une année de mutations ; beaucoup de questions, quelques réponses.

En tant que banque coopérative et régionale, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, née en 1899 à la Roche sur Foron, constitue un bon observatoire des dynamiques de transitions à l'œuvre, notamment auprès du tissu des PME qui représentent l'essentiel des entreprises d'Auvergne Rhône Alpes et des Alpes du Sud. A ce titre, ce que nous avons constaté en 2025 suscite beaucoup d'interrogations et apporte quelques premiers éléments de réponse.

- Un désengagement progressif de l'Etat, tant sur les dispositifs de soutien aux énergies renouvelables que sur ceux dédiés à la rénovation énergétique
 - Sur le photovoltaïque, la suppression du dispositif dit « guichet ouvert » qui permettait aux centrales de moyenne puissance (entre 100 et 500 kWc) de bénéficier d'un tarif d'achat garanti a été supprimé à mi-année. Les dispositifs alternatifs d'appels d'offre sur moyenne et grandes puissances ont quant à eux été progressivement suspendus en attente d'une Programmation Pluriannuelle de L'Energie, repoussée à plusieurs reprises en 2025 et attendue pour début 2026,
 - Sur la rénovation énergétique, le dispositif d'accompagnement « Ma Prime Rénov » a été suspendu en cours d'été puis réactivé en fin d'année avec des objectifs et des volumes revus à la baisse,
 - Un mouvement d'assouplissement de la réglementation environnementale avec, entre autres, la disparition programmée des Zones à Faibles Emissions (ZFE), une révision à la baisse des obligations de solarisation des parkings et un recalcul plus favorable des Diagnostics de Performance Energétique (DPE).

- Une baisse forte des prix de l'énergie en 2025, qui rend les économies d'énergie économiquement moins attractives, et qui reflète aussi une insuffisance de la demande électrique au regard des volumes de production en hausse.
 - L'offre d'électricité s'est accrue grâce au développement des énergies renouvelables et à un parc nucléaire revenu à un fonctionnement normatif. En revanche, la demande est inférieure aux attendus, du fait de plusieurs facteurs comme une électrification des véhicules plus lente que prévu, des déconvenues autour de la production d'hydrogène par électrolyse et d'une sobriété durable engendrée par la crise énergétique de 2022,
 - Il en résulte un excédent d'électricité sur certaines heures de la journée, conduisant à des périodes de prix négatifs sur le marché de gros et une très forte volatilité des prix, pouvant aller jusqu'à 100 € le MWh sur une même journée. Dans ce contexte, la flexibilité et l'électrification des usages deviennent des enjeux nouveaux et essentiels, ce qui modifie en profondeur les modèles économiques de la seule production énergétique.

Face à ces transformations profondes et brutales, la transition énergétique doit trouver des modèles de plus en plus affranchis des aides de l'Etat.

- C'est le cas pour le solaire, dont les prix de revient ont beaucoup baissé et deviennent compétitifs sur le marché. En revanche, il ne s'agit plus seulement de produire, mais de vendre au bon moment, lorsque la demande existe, ce qui rend les unités de stockage de plus en plus incontournables en complément de la seule production. Dans la même idée, on assiste au développement de dispositifs d'optimisation de la demande, pour décaler sa consommation à l'heure où les prix sont les plus bas.
- Pour le cas des rénovations ou de l'efficacité énergétique au sens large, l'équation est plus complexe car les économies engendrées par les investissements peinent à trouver leur rentabilité à court terme dans un contexte de forte baisse du prix de l'énergie. Cela dit, ces investissements doivent s'appréhender à long terme et sont des assurances contre le risque d'une nouvelle flambée des prix ; on constate aussi, pour les biens immobiliers, que la « valeur verte » est devenue une réalité dans les transactions. Une étude de la Chambre des notaires a ainsi montré une corrélation de plus en plus marquée entre les prix de vente et le DPE.

Enfin, et c'est élément de stabilité dans ce contexte de mutations, la tendance observée en 2024 de « compétitivité verte » s'est confirmée en 2025. Pour beaucoup d'entreprises, l'accès à des appels d'offres publics ou privés, ou à des contrats de vente de produits ou de services, nécessite de faire la preuve de son impact environnemental et des plans d'action mis en œuvre pour décarboner son activité. La transition, pour ces entreprises, n'est plus une option mais bien un enjeu de compétitivité et une opportunité de conquête de nouveaux marchés.

Dans ce contexte, la capacité de la Banque de la Transition Energétique à proposer aux PME des solutions complètes de transition énergétique, hydrique et environnementale, à la fois opérationnelles grâce à son écosystème d'entreprises partenaires locales, et financières grâce à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a été un atout souvent déterminant. La pertinence de notre mission d'origine, celle d'accompagner nos clients vers leurs transitions énergétiques et environnementales, s'en est trouvée validée et naturellement renforcée.

La Banque de la Transition Energétique par BP Aura en 2025

Créée juridiquement en 2019 et lancée opérationnellement le 15 septembre 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Banque de la Transition Energétique (BTE) a pour objet d'accompagner les acteurs économiques du territoire vers leur transition énergétique en mobilisant une épargne locale soucieuse de participer à l'accélération de la transition énergétique. Pour y parvenir, elle a mis en place un système innovant fondé sur :

- La création d'un Comité Consultatif composé d'acteurs majeurs de la transition énergétique en Auvergne Rhône Alpes,
- Une expertise technique et bancaire sur les financements de transition énergétique,
- Un réseau d'entreprises partenaires choisies, capables d'apporter des solutions concrètes de transition à nos clients.

Forte de ses cinq années d'existence, la BTE a pu répondre de manière efficace à l'évolution des besoins de transition énergétique qui se sont fait jour en 2025.

- **Le comité consultatif** s'est réuni trois fois au cours de l'année et a pu traiter de sujets stratégiques comme les enjeux de l'écoconstruction hors-site, des perspectives du photovoltaïque en France et en Europe, et des problématiques hydriques territoriales à court et moyen terme. Le comité consultatif s'est également enrichi de la présence de Jonathan Foucher, de Schneider Electric, en remplacement de Jacques Perrochat qui avait été membre fondateur du Comité consultatif en 2020 et que nous remercions pour ses contributions inspirantes.
- **L'expertise** est maintenant portée par dix collaborateurs à la BTE, complétée par des référents BTE dans chacun des centres d'affaires et des entités commerciales de BPAURA. Leur rôle est d'accompagner les conseillers et chargés d'affaires de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes dans l'étude de leurs dossiers de financement et de leur faire connaître la gamme de service des entreprises partenaires. La mise en place de dialogues ESG entre les chargés d'affaires et les chefs d'entreprise a aussi permis de faire émerger des besoins et des opportunités pour nos entreprises clientes.
- **Les partenariats** sont un élément essentiel de la BTE. La sélection d'entreprises partenaires peut être longue, mais elle garantit à nos clients des prestations et des services de qualité. La palette de partenariats est maintenant quasi complète tant sur le photovoltaïque, que sur la rénovation énergétique pavillonnaire ou l'efficacité et la performance énergétique des entreprises.

L'année 2025 a également été marquée par quatre événements majeurs pour la Banque de la Transition Energétique par BPAURA :

1. L'extension de la thèse de financement à l'Eau et l'Environnement

Même si c'était implicite au lancement même de la Banque de la Transition Energétique, nous avons officialisé l'extension du champ d'action de la BTE aux questions de transitions hydriques et environnementales en l'inscrivant de manière explicite en baseline de notre nouveau Logo :



La question de l'Eau a d'ailleurs été au cœur de notre activité du second semestre 2025. Nous avons commandé une étude pour mesurer la fragilité hydrique des entreprises clientes de BPAURA en croisant leur localisation géographique et leur secteur d'activité ... et la situation est alarmante. Dès 2035, les sécheresses estivales de plus en plus fréquentes exposeront une grande partie des entreprises à une pénurie de ressources en eau, pouvant contraindre les pouvoirs publics à devoir restreindre leurs activités. C'est donc maintenant qu'il faut agir.

Notre objectif est de dupliquer sur l'Eau ce que nous avons su bien faire sur l'Energie, à savoir : faire prendre conscience aux chefs d'entreprises de leur exposition aux enjeux hydriques et leur proposer des solutions opérationnelles à travers des entreprises partenaires choisies. Deux entreprises ont été sélectionnées avec lesquelles nous signerons des partenariats en 2026, avant de les prescrire aux entreprises les plus concernées et de financer les investissements de sobriété hydrique ou d'assainissement qui s'avèreront nécessaires.

2. La poursuite de la construction d'une offre de financement pour la rénovation des copropriétés

A la suite de l'appel d'offre de l'Ademe gagné en 2024 avec nos partenaires Unis, Senova et Adaltys, nous avons poursuivi nos travaux d'élaboration d'une offre de financement pour la rénovation énergétique des copropriétés avec comme ambition de massifier et fluidifier les investissements. Malgré quelques retards dans la parution de lois et de décrets, notre offre de financement devrait être opérationnelle début 2026. Un collaborateur a été recruté en début d'année 2026 à cet effet.

3. Le calcul des évitements de CO² rendus possibles par la BTE

Autant le fléchage de l'épargne vers des financements de décarbonation régionale est au cœur de la raison d'être de la BTE, autant il nous a semblé nécessaire de le compléter par une mesure de l'impact réel en termes de CO² évités. Nous avons initié la démarche en 2024 et l'avons reconduite en 2025. L'étude, réalisée par le cabinet I-Care (Bearing Point) montre que 1 000 euros d'épargne BTE permettent d'éviter 280 kilos de CO², soit un total de 121 602 tonnes de CO² sur la base des encours de crédit à fin 2024, ce qui correspond aux émissions annuelles d'une ville de 12 200 habitants en région AURA. Ce calcul témoigne de la contribution tangible de la BTE à la lutte contre le réchauffement climatique.

4. Remise des seconds prix de la Transition Energétique

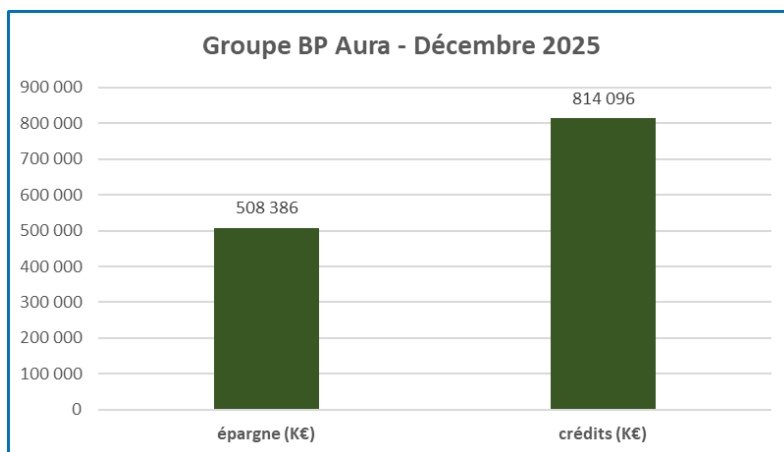
Les seconds prix de la Transition Energétique ont été remis le 16 octobre 2025 à quatre lauréats à l'occasion de la cérémonie d'anniversaire des cinq ans de la BTE. Cette cérémonie a permis de revenir sur la déjà riche histoire de la BTE mais surtout de mettre en lumière quatre projets exemplaires qui témoignent de la diversité des financements réalisés par la BTE grâce à l'épargne de ses déposants :

- Prix Energie Renouvelable remis à Léon Grosse (Savoie) pour l'intégration de solutions innovantes de géothermie lors de la construction d'un programme mixte comprenant 85 logements, 2 commerces et 5 100 m² de bureaux,
- Prix de la démarche Ecologique remis à Mat Eco Recyclage (Rhône) pour la revalorisation des déblais de chantiers en terre fertile grâce à un amendement en matières organiques issues des bornes de compostage de la Métropole de Lyon
- Prix de l'innovation remis à Bio & Lo (Drôme) pour accompagner des éleveurs bio via une micro-laiterie innovante et transformer sur place leur lait en yaourt brassé vendu en vrac à la restauration collective,
- Prix coup de cœur remis à Afyren (Puy de Dôme) pour sa production d'acides biosourcés par transformation de co-produits agricoles en lieu et place d'intrants issus d'énergies fossiles.

Vous pouvez retrouver ces lauréats et leurs projets détaillés sur le site de la BTE : <https://banquetransitionenergetique.fr/prix-de-la-transition-energetique-temps-3-2025/>. Le jury était constitué de représentant de BPAURA et de membres du comité consultatif de la BTE.

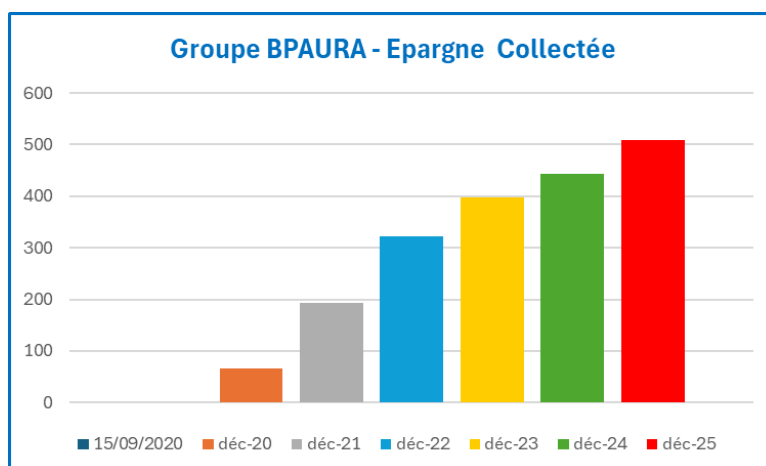
Les principaux chiffres de la Banque de la Transition Energétique par BP Aura en 2025

A fin décembre 2025, l'épargne collectée s'élève à 508 millions d'euros et les crédits de transition énergétique s'établissent à 814 millions d'euros. Ces encours cumulent ceux de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et ceux de sa filiale Banque de Savoie.

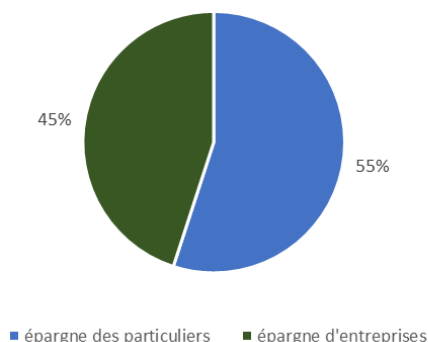


Le premier des engagements de la BTE est la traçabilité de l'épargne, c'est-à-dire le fléchage transparent de l'épargne collectée vers des projets de transition énergétique du territoire. Afin d'éviter toute ambiguïté, les projets éligibles au fléchage de l'épargne ont été précisément définis avec le Comité consultatif à travers une charte d'éligibilité (*disponible sur le site*), dès l'origine de la BTE. Cette charte d'éligibilité est conforme à la taxonomie européenne.

L'épargne collectée par le Groupe BPAURA a atteint le montant de 508 millions d'euros à fin décembre 2025 en progression de 15% sur la période.



Groupe BP Aura - Epargne collectée

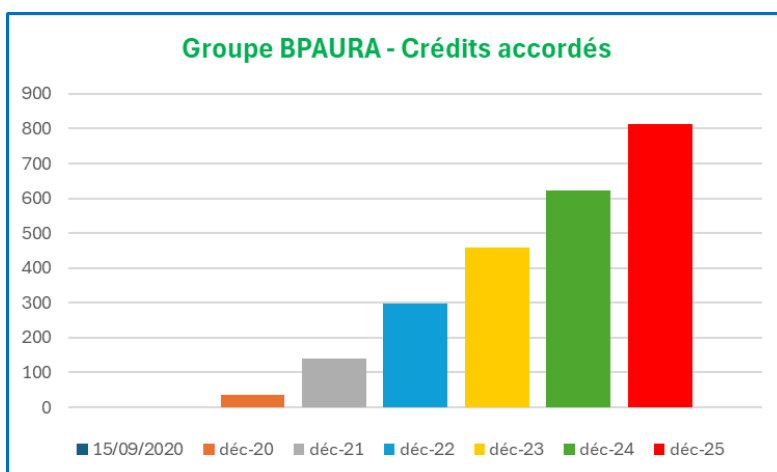


La part des livrets (*épargne des ménages*) reste prépondérante à 55% du total collecté contre 58% en 2024 et 70% en 2023, les effets de la baisse des taux ayant rendus les livrets moins attractifs par rapport à d'autres supports d'épargne financière.

En revanche, les Comptes à Terme (*épargne d'entreprises*) ont été plus dynamiques, notamment de la part d'entreprises soucieuses que le placement de leur trésorerie participe aux transitions énergétiques, hydriques et environnementales de leur région.

Cette collecte témoigne aussi que le financement de la transition énergétique par la mobilisation de l'épargne d'acteurs économiques engagés à participer aux transitions régionales fonctionne, pour autant qu'elle s'accompagne d'une réelle transparence sur l'utilisation des fonds ; ce que la Banque de la Transition Energétique par BPAURA s'efforce de communiquer chaque mois sur son site internet.

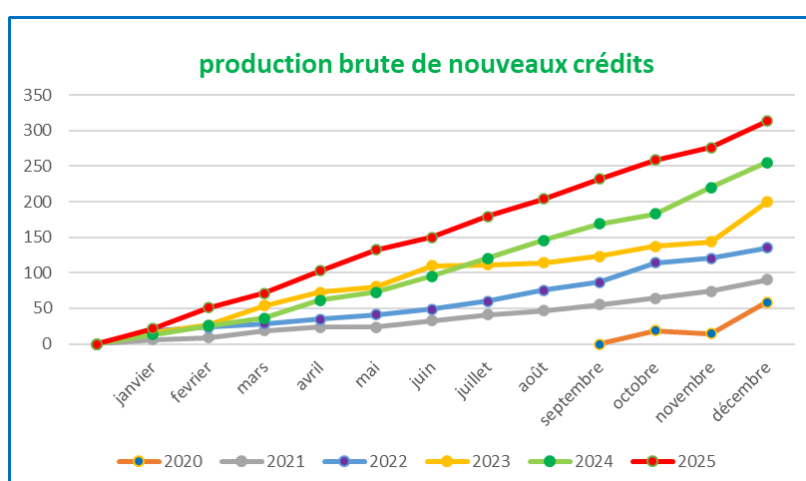
Les crédits accordés s'élèvent, quant à eux, à 814 millions d'euros, en hausse de 31 % sur la période.



Sur un plan méthodologique, ces crédits correspondent :

- Uniquement aux crédits répondant aux critères de notre charte d'éligibilité,
- Uniquement aux crédits réalisés depuis la création de la BTE, donc depuis le 15 septembre 2020. En effet, l'objet de la BTE n'est pas de refinancer d'anciens projets financés antérieurement par BPAURA, mais uniquement des nouveaux projets, participant à la décarbonation du territoire. L'ambition de la BTE n'est pas de refinancer le passé, mais bien de financer le futur,
- Aux crédits accordés par les instances décisionnaires de BP Aura et de sa filiale Banque de Savoie et signés par le client,
- A des financements pouvant prendre toutes formes juridiques : crédits classiques ou structurés, crédits à la consommation ou éco-prêts à taux zéro pour les ménages, crédits-baux, etc., pour autant qu'ils répondent à nos critères d'éligibilité.

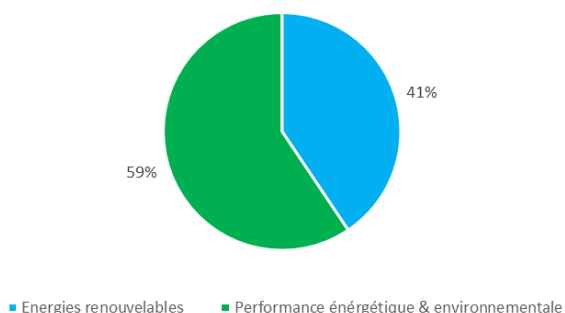
La production de nouveaux crédits a été très dynamique sur l'exercice, pour un total de 313 millions d'euros, soit la plus forte production de crédits nouveaux depuis la création de la BTE en 2020, en progression de 23% par rapport à l'exercice 2024.



Cette forte production témoigne de la dynamique d'investissements de transition en Auvergne Rhône Alpes. Elle illustre également la mobilisation des équipes commerciales de BPAURA d'accompagner leurs clients dans leurs transitions, ainsi que l'efficacité des dispositifs partenariaux mis en place par la BTE afin d'apporter des solutions opérationnelles de transitions, puis des solutions de financement adaptées.

Destination des crédits octroyés :

Groupe BP Aura - Crédits accordés

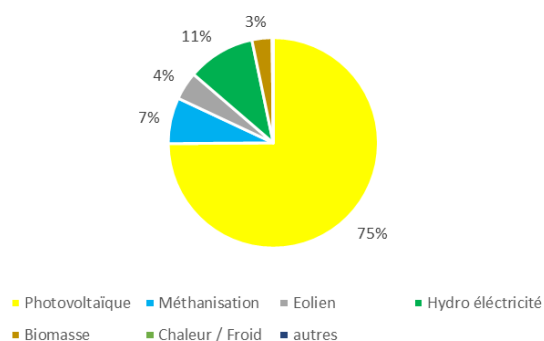


A fin 2025, les prêts aux énergies renouvelables représentent 41% du montant des crédits accordés, contre 59% pour les crédits de performance énergétique et environnementale.

Cette répartition est restée stable en 2025 par rapport à l'année précédente.

Les crédits aux énergies renouvelables (ENR) s'élèvent à 330 millions d'euros, en progression de 30% sur un an.

Groupe BP Aura - Energies Renouvelables



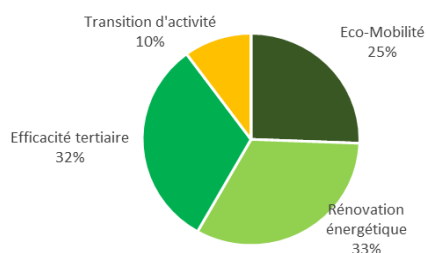
Le solaire représente 75 % des encours de financement des énergies renouvelables, en légère hausse par rapport à 2024 (71%). L'exercice a été marqué par le financement de nombreux petits projets solaires (entre 100 et 500 kWc) portés par le dispositif gouvernemental de « guichet ouvert » permettant de valoriser l'énergie produite à un prix garanti sur 20 ans, tant pour l'injection directe dans le réseau que pour le surplus non autoconsommé.

Sur les autres filières :

- l'éolien reste très peu présent en Auvergne Rhône Alpes,
- la méthanisation retrouve une belle dynamique de développement à la suite de la hausse des tarifs d'achat du biogaz en 2024. Comme il s'agit de projets longs à développer, cette dynamique a eu peu d'effet en 2025 mais devrait se concrétiser sur 2026.
- Enfin, l'hydraulique reste un marché de niche, actif dans une région Auvergne Rhône Alpes riche en dénivelé, et sur lequel la Banque de la Transition Energique a su se forger une forte expertise de financement.

Les crédits accordés à des **projets de performance énergétique et environnementale** re-

Performance Énergétique & Environnementale



présentent un encours de 484 millions d'euros, soit 59% du total des crédits accordés, en progression de 31% sur un an. La performance énergétique et environnementale regroupe différents objets de prêts, mais tous liés à la réduction de la consommation d'énergie et de l'empreinte carbone associée.

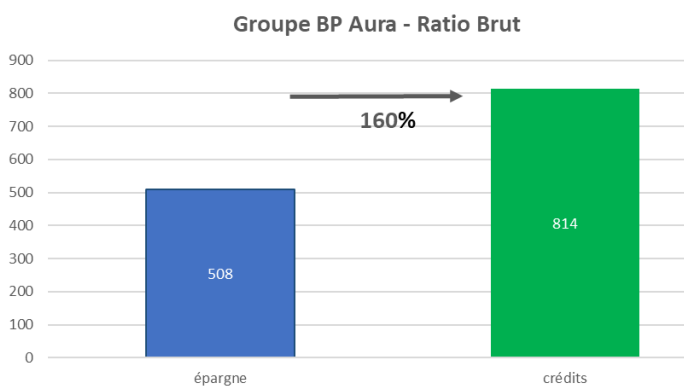
- Les crédits à la mobilité décarbonée électrique, hybride (*moins de 50g CO² au km*) ou équipement de recharge progressent également, principalement sous forme de crédit-bail et de location longue durée,
- Les prêts à la rénovation énergétique de l'habitat représentent 33% du total et continuent à se développer, notamment grâce au déploiement de notre offre avec Cozynergy, filiale de BPCE et de BPAURA et partenaire spécialisé dans la rénovation globale de l'habitat pavillonnaire,
- Les prêts à l'efficacité énergétique représentent 32% du total et continuent à bien se développer ; ils regroupent les projets de rénovation de l'immobilier d'entreprises, la construction de bâtiments de haute qualité environnementale, l'électrification de process en remplacement d'énergie fossile, la récupération d'énergie fatale et tout autre investissement de frugalité énergétique industrielle,
- Les autres postes concernent l'économie circulaire, et en particulier le recyclage, ainsi que les prêts à la transition hydrique et à l'innovation. A la différence des autres crédits qui financent des projets de décarbonation, les crédits à l'innovation sont des crédits accordés à des entreprises dont l'activité est dédiée à la transition énergétique (entreprises « habilitantes » selon la terminologie de la taxonomie européenne).

Un certain nombre des projets et entreprises financés sont à retrouver sur notre site, à partir de vignettes descriptives que nous postons régulièrement avec l'accord des porteurs de projets.

Cette transparence sur les projets financés est au cœur de l'engagement fondateur de la BTE : garantir la **traçabilité de l'épargne** collectée.

Sur un plan quantitatif, deux ratios permettent d'illustrer cet engagement :

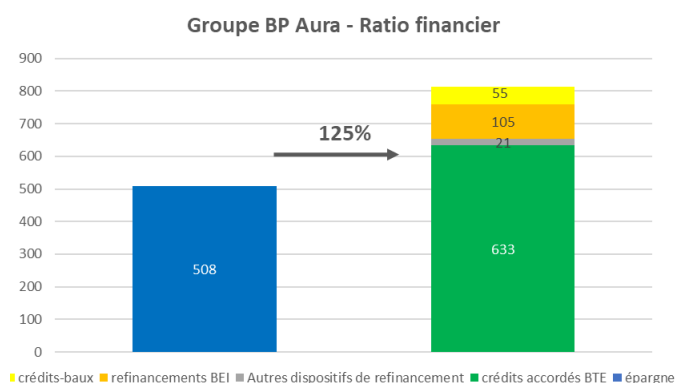
- Un ratio brut, qui compare les sommes d'épargne avec les montants de crédits accordés au profit de la transition énergétique en région. Ce ratio a le mérite de



restituer fidèlement la contribution de BP Aura au financement de la transition énergétique en Auvergne Rhône Alpes. Il ressort à 160% au niveau du Groupe BP Aura (*Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes + sa filiale*

Banque de Savoie) et témoigne des efforts réalisés par les deux structures pour déployer une stratégie d'accompagnement des mutations énergétiques et environnementales à l'œuvre sur leurs territoires.

- Un ratio financier, plus complexe, qui va isoler, parmi les crédits accompagnés, ceux qui ont été financés à partir de l'épargne ou bien à partir d'autres sources de financement. Parmi celles-ci, notons :
 - Des ressources de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), obtenues pour le refinancement d'énergies renouvelables ou certains crédits de transition énergétique des PME,
 - Le refinancement du crédit-bail et de la location longue durée essentiellement supporté par la filiale BPCE Lease,



Le ratio financier montre une utilisation de l'épargne à 125% à fin 2025. Plus technique, ce ratio a toutefois le mérite d'estimer de façon plus précise l'adéquation financière de l'épargne collectée et des crédits de transition accordés.

En conclusion,

S'adapter et innover auront été les deux majeures de la BTE en 2025, à la fois pour intégrer les mutations profondes auxquelles sont confrontés les acteurs de la transition énergétique, mais aussi pour ouvrir d'autres axes de transition à financer, comme la transition hydrique ou la rénovation des copropriétés privées.

Cette adaptation permanente est le fruit de notre vision et de notre engagement de terrain ; nous avons cette profonde conviction que des transitions réussies nécessitent un alignement d'intérêt permanent entre l'écologie et l'économique, et que seules des rencontres avec nos clients, des écoutes terrains en provenance de nos référents en agence et une forte présence dans les milieux économiques et professionnels d'Auvergne Rhône Alpes nous permettront d'identifier les solutions qui fonctionnent et que nous saurons financer.

Enfin, dans un monde de plus en plus incertain et volatile, reste cette certitude que la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, via sa BTE, continuera à accompagner et promouvoir les transitions énergétiques, hydriques et environnementales de ses clients ; nous avons su le démontrer sur les dernières années et continuerons, avec conviction, à le faire en 2026.

Merci de votre confiance,

Pierre-Henri Grenier

PS : pour encore plus d'informations, vous pouvez consulter notre site : <https://banque-transitionenergetique.fr/>